



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte

Question écrite n° 122878

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la mise en place des cartes Vitale de deuxième génération. La lutte contre la fraude sociale étant un objectif fort du Gouvernement, l'amélioration du dispositif de gestion de l'assurance maladie est une nécessité absolue. Le déficit record du budget de l'assurance maladie pour l'année 2011 est un indicateur négatif pour les places financières et les agences de notation. Les actions menées par le Gouvernement vont dans le bon sens, et doivent être encore renforcées. On parle de millions de cartes Vitale falsifiées ou détournées. Or la mise en place d'une photographie sur ces cartes est un moyen simple et efficace de diminuer les fraudes. Elle est en cours de réalisation, mais il paraît opportun d'accélérer la mise en circulation de cette deuxième génération de cartes. C'est pourquoi il souhaiterait connaître le nombre de cartes Vitale de deuxième génération mis en circulation et les projections faites pour couvrir l'ensemble des assurés sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122878

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12209

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)